

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 12/04/2017 - 11:22

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mlle Manon DERAEDT, Juriste marchés publics, 222, rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : La présent accord-cadre est un marché réservé à des opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés à proportion minimale de 50 %.

L'accord-cadre a pour objet d'assurer le routage et l'affranchissement de divers documents pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac dans le cadre de sa politique de communication et de marketing relationnel.

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 98133000

Lieu d'exécution et de livraison : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Accord-cadre de prestations de routage et d'affranchissement pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac
- Nombre de reconductions éventuelles : 2
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : L'accord-cadre pourra être reconduit deux (2) fois pour la même durée par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), ou par courriel avec AR, trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

En application de l'article 36-I de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'article 13 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le présent accord-cadre est réservé à des opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés à proportion minimale de 50 %. Ces opérateurs sont des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13, L.5213-18, L.5213-19, L.5213-22 du Code du travail ou des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article et L.344-2 du Code de l'action sociale et des familles ou d'autres opérateurs équivalents .

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à

l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 17 mai 2017 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2017-MQB-00103-AC-00-00

Renseignements complémentaires : Le DCE est disponible en version dématérialisée sur PLACE.

1/ Réserve de l'accord-cadre à des entreprises ou établissements adaptés
En application de l'article 36-I de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'article 13 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le présent accord-cadre est réservé à des opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés à proportion minimale de 50 %. Ces opérateurs sont des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13, L.5213-18, L.5213-19, L.5213-22 du Code du travail ou des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article et L.344-2 du Code de l'action sociale et des familles ou d'autres opérateurs équivalents .

2/ Questions des candidats sur le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

3/ Négociation

L'Établissement du musée public du quai Branly - Jacques Chirac négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Pour procéder à la négociation, le pouvoir adjudicateur utilisera le courriel indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

4/ Critères d'attribution

Critère n°1 : Prix (noté sur 45 points)

Le bordereau des prix unitaires sera noté sur la base de 3 commandes-types dont le montant total représentera le montant total de l'offre.

(Montant total de l'offre la moins élevée x45) / (Montant total de l'offre du candidat analysé)

Critère n°2 : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique (noté sur 45 points) sous décomposée comme suit :

Sous-critère n°1 (noté sur 25 points) : La méthodologie mise en oeuvre pour la réalisation des prestations et notamment les modalités d'envoi des courriers, des documents et des fichiers d'extraction au routeur (e-mail, voie postale, coursier) ;

Sous-critère n°2 (noté sur 20 points) : Les délais de réalisation et le temps écoulé entre la livraison des différents éléments (fichiers/brochures/courrier) et l'arrivée en boîtes aux lettres (tels qu'indiqués par le prestataire dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement et dans le mémoire technique).

Critère n°3 : Environnemental (notés sur 10 points), apprécié à partir des engagements des candidats à l'égard d'objectifs environnementaux (papiers, encres, matériaux d'emballage). La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue.

5/ Variante et options

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'y a pas d'option au sens du droit interne de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 avril 2017

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme DERAEDT Manon , Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=329066&orgAcronyme=f5i>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mme DERAEDT Manon , Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=329066&orgAcronyme=f5i>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3117483**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)